

La pluralisation des microtoponymes en Wallonie *

Dans cet article, qui se base sur mes propres recherches microtoponymiques dans la région de Spontin et sur celles de mes collègues toponymistes wallons (en province de Liège essentiellement), je souhaite aborder un problème qui m'a interpellé, à savoir la fréquente pluralisation de toponymes figés, tout particulièrement de microtoponymes non habités, sans que la raison en soit toujours apparente. J'ai voulu déterminer si ce phénomène était récent – lors de l'établissement du cadastre au début du 19^e s. par exemple – ou bien s'il était plus ancien.

Cet aspect de la «grammaire des toponymes» ne semble pas avoir été abordé de façon globale, du moins en domaine gallo-roman, certainement pas en domaine wallon. Ça et là, on y trouve quelques allusions rapides et partielles⁽¹⁾, notamment à propos des couples la Flandre/les Flandres, l'Ardenne/les Ardennes, la Fagne/les Fagnes ou bien – pour prendre des exemples italiens – Puglia/Puglie, les Pouilles, Abruzzo/Abruzzi, les Abruzzes (avec pluriel nécessaire en français).

* Cet article a fait l'objet d'une communication au XXII^e Congrès des Sciences Onomastiques (ICOS) organisé à Pise du 30 août au 3 septembre 2005. Merci à mon collègue Jean-Marie Pierret pour ses quelques remarques.

⁽¹⁾ Par ex. dans P.-H. BILLY, *La «condamine», institution agro-seigneuriale. Étude onomastique*. Tübingen, Niemeyer, 1977, pp. 62, 134, 151, 181; St. GENDRON, *L'origine des noms de lieux en France. Essai de toponymie*, Paris, Ed. Errance, 2003, p. 50; P. SPORE, *Études toponymiques*, I et II, Odense, Odense University Press, 1981-84.

Le Bon Usage, 13^e éd., 1993, n'aborde que brièvement cette problématique du pluriel des noms propres :

§495b : «Un certain nombre de NL, chaînes de montagnes, archipels, régions (...) ne sont usités qu'au pluriel. (...) D'autres existent à la fois au singulier et au pluriel, éventuellement avec certaines nuances»;

§511 : «Les noms propres de lieux dont l'emploi au pluriel appartient à l'usage ordinaire prennent la marque du pluriel»;

§512^f : «Là où les habitations isolées sont désignées d'après le nom des habitants employé avec l'article défini pluriel, il s'écrit avec la marque du pluriel; cela donne parfois naissance à des hameaux, à des quartiers, etc.».

J'ai regroupé dans ce court article mes premières observations, nécessairement impressionnistes et fragmentaires, telles que j'ai pu les percevoir dans la microtoponymie de Wallonie.

1. Quelques exemples

Quelques exemples concrets, glanés dans les divers glossaires toponymiques, illustrent le phénomène. Ces glossaires présentent l'intérêt de se fonder sur le dépouillement de toutes les archives locales et de refléter très fidèlement l'usage oral et écrit des usagers de ces toponymes «mineurs».

Certains font intervenir des lexèmes qui peuvent encore être compris et analysés, même s'ils sont déjà en partie figés :

— à Saive [L 68], 1279 «in loco dicto maldenrée», 1555 «a malhe denrée», 1581 «en male denraie», 1637 «en l.d. malle denrée», 1653 «en l.d. les maldenrées», 1663 «la

- mal denrée», 1730 «en la mal denrée», cad. «Malles Denrées», aujourd'hui *às mâlès dinrêyes* ;
- à Durnal [D 11], 1615 «Alle bolette», 1651 «en lieu nommez les Bollettes», 1676 «alle boulette», 1706 «les bolettes», etc. ;
 - à Natoye [D 13], 1789 «une p. de t. (...) scitué au ponciat», aujourd'hui *o poncia* ou *lès poncias* ;
 - à Francorchamps [Ve 37], 1626 «sur le noir brou», 1637 «sur le neure brou», 1657 «sur les noires brou» [sans -s], aujourd'hui *so lès neûrès broûs*.

Dans d'autres cas, le toponyme est déjà largement figé. Ainsi dans ces deux cas :

- à Francorchamps [Ve 37], 1648 «les sartaiges du Mosseux», 1781 «sur les mousseux», aujourd'hui *so lès mosseûs* ;
- à Fronville [D 64], 1636 «a flenye», 1681 «en l.d. flenye», 1763 «terre située au fleny», aujourd'hui *às flênîyes* ;
- à Natoye [D 13], 1403 «demy bonier en bruwetial», 1786 «une autre terre (...) nomée le brouctiau», mais 1743 «la terre du fond des broutia».

2. Datation du phénomène

Si pour les noms de communes, ce pluriel peut être très ancien, il est plus difficile de dater ce phénomène de pluralisation pour les microtoponymes. On le constate déjà au début du 17^e s. — notamment en province de Liège —, alors que dans d'autres endroits le pluriel ne s'est imposé qu'à date récente, dans la tradition orale.

Quelques exemples anciens :

- à Stoumont [Ve 38] : 1608 «le cortil au glettroux», 1627 «le preit au gleterou», 1643 «a gletteroux», 1680 «le prez aux glitroux»;
- à Fronville [D 64], 1616 «terre scituée en dessoub le bouhy», 1686 «en l.d. aux bouhy»;
- à Aywaille [L 118], 1623 «en l.d. pansier», 1628 «en panx-hiere (...) certaine p. ou p. de t. dictes pansieres», 1664 «a pansir», 1725 «aux pansirs», etc., auj. è *pansîre*.

Des exemples plus récents :

- à Saive [L 68], 1731 «en l.d. appelé dorlot», 1746 «en l.d. sur le dorlos», 1773 «sur le dorlot», aujourd'hui *su lès dôrlôs*;
- à Rahier [Ve 42], 1731 «en l. appelé la rochette», aujourd'hui *so lès rotchètes*;
- à Francorchamps [Ve 37], 1449 «ly Cortehea», 1611 «au cothay», aujourd'hui *o cot'hê*, ou bien (*duzeû*) *lès cot'hês*;
- à Omezée [Ph 43], 1614 «au preit le bon varlet», 1657 «le preit du bon varlet», 1825 «prés des Bons Vaurlets», auj. *prè dès bons vôrlèts*;
- à Spontin [D 12], 1696 «la terre à la saulx (...) et celle du bran», 1696 «hors du bran», 1762 «une autre terre nomée le Bran», 1780 «une autre p. de t. nommée Sur le Brand», 1783 «la moitié de la terre du Brand», 1872 «une autre [terre] dite Sur le Bran», 1915 «au l.d. Sur les Grands Brans», aujourd'hui *su l' bran* ou *su lès brans* dans la tradition dialectale.

Le cadastre établi sous la période française, puis hollandaise, avec des fonctionnaires venus de l'extérieur, a parfois joué un rôle par des réinterprétations tout à fait fausses : ainsi à Stoumont [Ve 38], le lieu-dit 1552 «nombrisier», 1610 «en nombreuxier», 1618 «sur le nonbreusier», 1686

«nombreusiere», 1768 «sur nombreusire», càd. 'en ombreuse île', va se transformer en «nombreuses îles»!

3. Autres observations

3.1. HÉSITATION

ENTRE SINGULIER ET PLURIEL

L'aller et retour entre les deux nombres témoigne parfois d'un usage hésitant, qui peut basculer dans un sens comme dans l'autre :

- ainsi dans le cas du lieu-dit *djauvia* à Évrehailles [D 8] : 1621 «sur les javreaux», 1623 «sur les Jauvraux», 1626 «sur chauvreau», 1629 «au Javereau», 1632 «aux Jauvreaux», 1632 «au long des terres des javreau», 1661 «sur le haut du Jauvriaux», 1684 «sur les Jauvria», 1687 «la terre d'aux Jauvia», 1729 «un enclos des jauveriaux», 1762 «au jauvria», aujourd'hui *au djauvia* (senti comme un singulier);
- de même à Soumagne [L 95] : 1439 «en croliche», 1504 «le preit appelée le crolly», 1532 «en crolis», 1533 «en croliche», 1559 «auz preit nommeis les crolices», 1650 «en crolice», 1597 «a preit condist les clorisse», etc.;
- toujours à Soumagne [L 95], avec un passage provisoire au pluriel en 1612 et 1618 d'un microtoponyme sans doute encore compris (diminutif de *chaffour*) : 1494 «au chafforneau», 1518 «a chafornea», 1560 «nommeit le chaforneau», 1609 «le chaffourneau», 1612 «aux preit appelé les chafforneaux», 1618 «es chafforneau», 1682 «le chaforney», etc., 1785 «en chafnay».

3.2. PASSAGE AU SINGULIER

On constate parallèlement quelques phénomènes de passage d'un pluriel à un singulier :

- à Saive [L 68] : 1600 «appelé communément les kahourdea», 1675 «sur les cahordaix», 1715 «sur les cahorday», 1756 «en l.d. vieux cahorday», aujourd'hui *so l' cahordé* au singulier;
- à Soumagne [L 95] : 1673 «en l.d. gabion», 1696 «en lieu nommé les gabions», 1707 «au lieu nommé gabion», 1709 «au lieu des gabions», 1717 «proche du gabion», 1730 «en gabion», 1735 «au lieu des gabions», 1766 «dans l'endroit nommé gabion», 1768 «en gabion», aujourd'hui *a gabîô* [avec dénasalisation];
- à Rahier [Ve 42] : 1716 «sur les houttenieres», aujourd'hui *è l' hout'nîre*;
- à Fronville [D 64] : 1582 «en l.d. les colondeffes», 1611 «en l.d. so colondeff», 1627 «terre app. les colombdefves», 1639 «en colombdeive», etc.

Toutefois, il faut bien reconnaître que le changement de nombre dans le sens pluriel > singulier est nettement plus restreint et plus limité.

4. Raison de ces pluriels

4.1. L'attraction peut être simplement due à l'identité de forme au singulier et au pluriel de certaines prépositions :

- *au(x)*, w. liégeois *â(s)*, les sons [ó:] et [a:] pouvant représenter un singulier ou un pluriel : à Évrehailles [D 8] : 1621 «à la haye aux faux», 1622 «hayes au faulz», 1624 «haille au faux», 1787 «la haye aux faulx», aujourd'hui à

l'aye aus faus (senti comme pluriel); à Rahier [Ve 42]: 1516 «en lieu qu'on dist a apendus», 1601 «au l. nommé aux penduz», 1604 «au pendou», aujourd'hui à *pindou* (au singulier);

- *dè*, du, confondu avec le pluriel *dès*: ainsi à Fronville [D 64] où Phina Gavray a noté comme forme orale *ri dè(s) madjin(s)* en hésitant pour le nombre, les formes anciennes ne permettant pas non plus de trancher: 1575 «un rieu nommé margea», 1725 «ry des margeais», 1740 «au ry de margay»;
- même *dèl* = de le, confondu avec *dès l-*, comme à Sontin [D 12]: 1656 «l'encloz des fond delhaize», 1696 «les deux fonds Delhaise», 1696 «le fond Delhaise», 1737 «du fond d'el hauge», 1783 «le fond de la Terre à la Hauche», 1862 «le terrain dit Fond del Hauge», aujourd'hui *li fond dèl (h)auje*, souvent compris *fond dès lauches*.

C'est surtout le cas avec l'ancienne préposition contractée *ès* dans la mesure ou le son [è] peut être à la fois singulier et pluriel :

- à Rahier [Ve 42]: 1600 «es preaux», 1605 «es preailz», aujourd'hui è *proyé*;
- à Fronville [D 64]: 1541 «tere extant en pou», 1548 «au poux», 1567 «sur le pou», 1574 «ens et pou» [w. *èzès* + plur.], 1675 «sur le pouz», aujourd'hui è *pou*.

Et davantage encore avec les prépositions complexes *in-zès*, *èzès*, fréquentes en toponymie, qui demandent normalement un pluriel; l'analyse déficiente, voire la non-compréhension de cette préposition, induit aisément une telle confusion :

- à Rahier [Ve 42]: 1612 «dit ens eyouz», 1624 «au l.d. les eouz», 1625 «ens eyouz» mais aussi «en fond d'eyou»,

1705 «la parte del ziou», 1731 «elle ziou», aujourd'hui cependant *è l's-èous*;

- à Stoumont [Ve 38], 1600 «vers les effteaux», 1614 «proche des sevetayx», 1644 «au passeau des effteaux» ou «d'effeteau», 1667 «la terre des sefteaux», 1677 «sur les eftay», aujourd'hui *â ou è zèftê, hé dè zèftê, duzeû l' zèftê* (avec hésitation de L. Remacle lui-même dans l'analyse du toponyme);
- à Crupet [Na 127], «ens es fiefs», «dans les fiefs», devenu *inzèfî* sans plus aucune perception d'un quelconque pluriel.

4.2. La pluralisation peut se justifier s'il s'agit de noms de lieux issus de lexèmes, avec un pluriel qui se comprend simplement par la prise en compte des membres de l'ensemble, par ex. s'il y a morcellement de parcelles, dédoublement entre deux parties (une grande et une petite, une haute et une basse, une vieille et une nouvelle, etc.) :

- à Évrehailles [D 8] : 1714 «une terre dite Cornue», 1774 «une piece nomée aux chirmonts et les cornues», 1776 «scituée aux Cornues», aujourd'hui *aus cwârnuwes*, avec parcellisation attestée en 1762 par la mention «une nomé la petite d'aux cornues» et 1763 «deseur les cornues du château»;
- à Soumagne [L 95], pour le top. °crolice, puisqu'on distingue en 1792 «le grand cloris» et «le petit cloris»;
- à Stoumont [Ve 38], 1562 «le bois appelé le houlpeau», 1590 «en petit houlpea», 1606 «entre les deux houlpeaux» et «es houlpeaux», 1626 «au grand hulpeau», etc.

C'est ce même phénomène que l'on observe avec quelques noms de localités de Wallonie : Les Avins [H 70], composé de Grand Avin et Petit Avin; Les Awirs [L 85],

composé de Basse Awirs et Haute Awirs; Les Waleffes [H 2], formé de Waleffe-Saint-Pierre et W.-Saint-Georges ou W.-le-Château, dont les mentions les plus anciennes sont toujours au singulier. Il n'en va pas de même pour Les Isnes [Na 45], composé de Isnes-les-Dames et Isnes-Sauvage, 1249 «Enes», 1265 «Ynes, Ynnes» (cf. J. Herbillon, *Les noms de communes de Wallonie*, 1986, 91-92).

Dans d'autres cas, c'est dans la constitution du référent (un arbre > des arbres) qu'a pu s'opérer le changement, ainsi semble-t-il dans les cas ci-dessous :

- à Francorchamps [Ve 37], 1642 «le champ au pierri», 1644 «au piery», *so lès pièris, ozès pièris*;
- à Noiseux [D 63], *li grande tchèrâde et li p'tite tchèrâde*, deux chemins caillouteux qui ne formaient autrefois qu'un seul chemin dénommé *èl tchèrâde*, 1359 «en gerade», 1550 «cortil app. cherade», 1580 «sur le thier de cherade», etc.

4.3. Plus intéressant, est le transfert sur le référent comme cela semble être le cas à Spontin [D 12] où le terme *bran* (sans signification, puisque issu d'un anthroponyme) a pris inconsciemment le sens de buisson, le lieu-dit *su lès brans* désignant un rideau de buissons et d'arbres faisant limite entre deux champs.

On doit avoir eu un transfert analogue à Francorchamps [Ve 37] avec le toponyme 1621 «sur le conchou», 1628 «le cronsoux», 1642 «cronsouz», devenu *so lès consoûs* pour désigner un talus séparant deux champs, facilement adapté au pluriel. Le lieu dénommé se substitue au référent premier, qui n'est plus compris ni analysé.

Il se peut enfin que la présence d'un -s ou d'un -z, purement graphique ou dû à la forme du cas-sujet (pour des cas très anciens), conduise à un changement de nombre.

De façon plus générale, le pluriel peut correspondre à un phénomène d'amplification «rhétorique» du type l'Enfer > les Enfers. Il donne sans doute un surcroît d'importance, de prestige.

4.4. Il nous faudrait parler aussi des noms d'habitats groupés, mais ils n'existent pas chez nous comme dans le sud-ouest de la France, dans les Charentes et la Dordogne⁽¹⁾. Dans ces contrées, beaucoup de hameaux ou d'écartés recourent à des pluriels de noms de famille, du type Les Rigauds, Les Blancheteaux, Les Simonneaux, etc. ; toutefois, j'ai noté dans le Périgord vert que, si le NP est précédé de «Chez X», le pluriel est presque toujours exclu comme si la préposition *chez* prenait elle-même en charge cette valeur de collectif : on a ainsi des séries parallèles de noms de hameaux du type Chez Godaud, Chez Chabroulaud, Chez Darnat, etc.

Conclusion

Cette recherche est trop partielle pour qu'on puisse en tirer des conclusions sur les diverses motivations et significations de ces pluriels. Ce qui est certain, c'est qu'elles sont multiples, parfois anciennes, rarement justifiées, souvent faussement motivées, généralement amplificatrices. Il faudrait les mettre en parallèle avec les emplois du pluriel analysés dans des contextes linguistiques qui ne font pas appel à des noms propres ; mais c'est là un autre débat⁽²⁾.

⁽¹⁾ Cf. G. DELAGE, «Noms de hameaux et de lieux-dits dans l'Angoumois oriental», *RIO* 6, 1954, 33-40; P. THOMAS-LACROIX, «Toponymes du type Chez X», *RIO* 6, 1954, 261-270.

⁽²⁾ Cf. l'article récent de Léonie BOSVELD-DE SMET, «Du pluriel au massif», dans l'ouvrage collectif *Référence (pro-)nominale plurielle : aspects linguistiques et psycholinguistiques*, coordonné par C. SCHNEDECKER et M. BIANCO, *Verbum* 22/4, 2000, 363-378.

De tels phénomènes de pluralisation existent sans doute ailleurs; les cas d'espèces peuvent être très divers tout en répondant à un universel du langage. Ces pluriels toponymiques sont éminemment pluriels.

Bibliographie

- BTD = *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie*.
- GAVRAY-BATY, Ph., *Le vocabulaire toponymique du ban de Fronville*, Paris, Droz, 1944.
- GERMAIN, J., *Toponymie de la commune d'Omezée [Ph 43]*, Namur, Le Guetteur wallon, 1974-75.
- GERMAIN, J., *Toponymie d'Évrehailles*, *BTD* 54, 1980, 109-210.
- GERMAIN, J., *Toponymie de Natoye*, *BTD* 69, 1997, 239-369.
- GERMAIN, J. et GENETTE, L., *Toponymie de Spontin et de Durnal*, Liège, Michiels, 2005.
- GREVISSE, M. et GOOSSE, A., *Le Bon Usage*, Duculot, 13^e éd., 1993.
- GYSSELING, M., *Toponymisch woordenboek van België ...*, [Tongres], 1960, 2 vol.
- HARDY, Ph. et OFFERMANNE, H., *Toponymie d'Aywaille*, Liège, Michiels, 2003.
- HAUST, J., *Enquête dialectale sur la toponymie wallonne*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1940-41.
- HERBILLON, J., *Les noms de communes de Wallonie*, Bruxelles, Crédit communal, 1986.
- LECHANTEUR, J., *Toponymies de Soumagne et de Melen*, Liège, Michiels, 2004.
- REMACLE, L., *Toponymie des communes de Stoumont, Rahier et Francorchamps*, Liège, 1973-77 (Tirage à part du *BTD* 47, 49 et 51).
- REMACLE, L., *Toponymie de Lierneux*, Liège, Michiels, 1990.
- RENARD, E., *Toponymie de la commune de Louveigné*, Liège, Michiels, 1957.
- RIO = *Revue internationale d'onomastique*.

- TOUSSAINT, R. et GERMAIN, J., «Bibliographie toponymique des communes de Wallonie jusqu'en 1975», *BTD* 49, 1975, 139-267. — GERMAIN, J., «... 1976-1985» *BTD* 58, 1984-85, 251-308 et «... 1986-2002», *BTD* 75, 2003, 35-83.
- WILLEMS, M. et ABRAHAM, G., *Toponymie de Saive*, *BTD* 63, 1990-91, 33-147.

Jean GERMAIN